

Bulletin de liaison juin 2026

La lettre qui relie les Académiciens

Éditorial

Le mois de mai aura été fertile en réunions académiques et en rencontres de toutes sortes. Jacques Le Gall, tout d'abord, nous aura passionnés par sa lecture sensible des poètes béarnais disparus, en l'occurrence Paul-Jean Toulet et Francis Jammes spécialement, en attendant la suite, car ils ne sont pas les seuls à entrer dans le cercle des poètes « disparus ». Puis, Dany Barraud nous aura invités à nous plonger dans les méandres de l'archéologie préventive, domaine qu'il connaît très bien pour avoir exercé cette responsabilité en Aquitaine et ailleurs. Enfin, Philippe Walter nous aura conduits dans les arcanes de la recherche scientifique d'un domaine connu qui est celui de l'expertise chimique des pigments colorés qui permet de dater de manière infiniment plus fine qu'auparavant les œuvres du passé à partir de critères qui ne sont plus seulement artistiques, mais liés à la matière même de l'art des peintres : la peinture, sa préparation et le développement de sa mise à disposition des artistes à travers les tubes qui permettront de travailler sur le motif, comme ce sera le cas pour les peintres expressionnistes les premiers. Il reviendra ensuite à ceux qui en ont le goût et l'habitude d'exprimer leurs opinions et réflexions dans les domaines les plus divers – singulièrement, cette fois-ci, la terre et la géopolitique, mais aussi l'innovation, sujets qui méritent toute notre réflexion, par les temps qui courent.

On trouvera également dans ce numéro la retranscription d'une conférence donnée par notre confère Jean Chiana sur une figure béarnaise méconnue : Lucien Favre.

Enfin, pour mémoire, il faut savoir que le jury du prix Marguerite de Navarre continue sa sélection d'œuvres littéraires et va étendre son champ d'action vers de nouveaux collèges, à la demande de responsables de l'Éducation nationale que ce dynamisme académique a séduits.

Ce bulletin, néanmoins, est le dernier du premier semestre 2026, mais il va donner lieu, avec les précédents, pendant l'été, à la fabrication d'un nouveau numéro de la *Revue de l'Académie de Béarn* (2026), lequel sera livré à la rentrée avec un dossier précisément consacré à l'Académie dans l'histoire culturelle de notre civilisation. Soyez attentifs à la sortie de ce neuvième numéro d'une revue qui fait honneur à notre société académique.

SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 2 Conversations académiques
- 6 Conférences à l'Académie et ailleurs
- 25 Conférences « À la rencontre de l'Académie et des académiciens »
- 29 Opinions et réflexions

Conversations académiques



Dany Barraud

« Du sauvetage à l'archéologie préventive »

L'archéologie est une discipline scientifique dont l'objectif est d'étudier l'être humain et sa relation avec son environnement à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté au cours des siècles. Provenant de fouilles ou non, ces vestiges sont de natures variées : outils, ossements, poteries, armes, pièces de monnaie, bijoux, vêtements, empreintes, traces, peintures, bâtiments, infrastructures...

La première attestation d'un récit, ou d'une interprétation à proprement parler archéologique, remonte à la période grecque classique, et nous est racontée par Thucydide. En effet, lors de travaux à Délos, il mentionne la découverte de tombes anciennes. L'auteur décrivant la scène indique que les défunts étaient probablement des pirates cariens du fait des vêtements qu'il était possible de reconnaître dans leur tombe.

Au XVI^e siècle, la discipline prend son essor dans le monde des antiquaires qui l'inscrivent naturellement dans le champ d'étude de l'Histoire. Les voyages d'érudits, dessinateurs et surtout collectionneurs vers diverses destinations deviennent plus aisés. Il se développe des circuits faisant souvent étape dans des régions où des sites archéologiques étaient connus des populations locales. Mais les restes physiques sont le plus souvent considérés comme des champs de ruines dans lesquels les gens se servent sans vergogne pour les revendre aux antiquaires, cette attitude atteignant son apogée au début du XIX^e siècle dans une Europe en pleine mode de l'Antiquité. La découverte du site de Pompéi marque un tournant dans l'archéologie. À l'époque moderne, la ville est une première fois découverte entre 1592 et 1600 lors de la construction du canal du Sarno. Toutefois, les fouilles ne commencent réellement qu'en 1748 sous le règne de Charles de Bourbon (1716-1788).

En France, en 1834, Prosper Mérimée est nommé inspecteur général des Monuments historiques. Pour la première fois, l'archéologie française bénéficie d'une véritable attention de la part des pouvoirs publics. Le XIX^e siècle est aussi une époque déterminante pour la naissance du sentiment de nationalité et, dans cette optique, l'archéologie se développe à l'échelon national pour justifier les origines historiques et ethniques d'une nation. La France développe ainsi une archéologie mégalithique, gallo-romaine, mérovingienne, dont le but est de justifier la cohérence de la nation française dans son passé révélé par l'archéologie. Une des figures de ce développement est Napoléon III, qui a lui-même lancé les fouilles sur le site d'Alésia et écrit un ouvrage sur Jules César avec l'aide de Prosper Mérimée.

Le XX^e siècle voit l'essor d'un cadre administratif et législatif pour la protection du patrimoine archéologique, avec les lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1941 sur l'archéologie (loi validée en 1945 avec la création des directions des antiquités), la création du ministère de la Culture en 1959, puis les lois de 2001 et 2003 sur l'archéologie préventive modifiée en 2016. En parallèle, des institutions spécialisées dans la recherche et l'enseignement de l'archéologie apparaissent et connaissent un développement considérable : dans les universités (avec des diplômes, des doctorats et des chaires, à Paris, Toulouse, Bordeaux, puis sur l'ensemble du territoire) et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

« C'est quoi »... l'archéologie préventive ?

L'archéologie préventive est définie à l'article L.521-1 du code du patrimoine : « L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus ».

L'archéologie préventive s'est particulièrement développée en France à partir des années 1970 avec la multiplication des grands travaux d'aménagement du territoire et de constructions (autoroutes, lignes de voies ferrées, etc.). En 1986, le décret n° 86-192 du 5 février 1986 généralise la réalisation des fouilles de sauvetage, grâce à la consultation des directions des antiquités sur tout permis de construire, prévoyant un affouillement dans une zone de risques archéologiques. La profession d'archéologue y gagne en stabilité.

À partir de la création en 1973 de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), la majorité des fouilles de sauvetage lui est confiée. Cette association avait été créée à l'initiative conjointe des ministères chargés du Budget et de la Culture. Le flou juridique autour du statut de cette personne morale de droit privé, régie par la loi de 1901, et surtout autour de son financement, a conduit, par la loi de 2001, à la création de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), établissement public administratif, et à la création d'une redevance destinée au fonctionnement de l'archéologie préventive. L'État se mettait aussi en conformité avec la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique signée à Malte le 16 janvier 1992 et transposée en droit français par décret n° 95-1039 du 18 septembre 1995.

La loi de 2001 est modifiée en août 2003 et met fin au monopole de l'INRAP sur les fouilles préventives. À compter de cette date, les aménageurs auront le droit de choisir leur opérateur de fouilles (Inrap, services territoriaux agréés ou sociétés privées). Une concurrence voulue par l'État est ainsi créée pour accroître les moyens d'intervention disponibles face au nombre de prescriptions émises par l'État. Des collectivités locales (services départementaux, municipaux, etc.) ou des entreprises privées peuvent demander à l'État un agrément pour être habilitées à réaliser la phase de fouille, les diagnostics étant réalisés exclusivement par l'INRAP ou les services archéologiques agréés des collectivités locales. Enfin, en 2016, devant de nombreux problèmes soulevés par une concurrence essentiellement financière, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP) du 7 juillet renforce le rôle de l'État qui exerce la maîtrise scientifique des opérations, définit le cadre des interventions et assure un véritable contrôle scientifique, technique, administratif et financier du dispositif d'archéologie préventive. La loi met également en place un nouveau régime de propriété unifié des biens archéologiques mobiliers, mis au jour à la suite d'opérations archéologiques ou de découvertes fortuites, qui sont présumés appartenir à l'État.

Conférences à l'Académie et ailleurs

« Lucien Favre, homme de convictions, journaliste engagé et de talent »

Texte d'une conférence donnée par Jean Chياما, Académicien de Béarn.



En novembre 1972, le Maire de Pau, André Labarrère, inaugure un boulevard de la ville au nom de Lucien Favre, Professeur, Directeur de journal, Résistant.

Vous connaissez ce quartier des Universités ; le boulevard reliait le chemin Philippon à la Cité des Étudiants, mais avez-vous tous une claire approche de cette personnalité paloise ?

Pour quelles raisons ai-je choisi d'être face à vous le biographe de cet homme ? J'ai intellectuellement rencontré Lucien Favre, il y a une trentaine d'années, en m'intéressant à deux journaux palois de gauche en 1947 : « L'Étincelle » et « La IVème République des Pyrénées », pour une étude universitaire ayant donné lieu à une publication. Comme je suis attiré par ce qu'on nomme improprement, selon moi, l' « Histoire immédiate », j'ai songé à retracer le parcours de cet homme qui passa dix-huit ans en Béarn.

Dix-huit ans, c'est peu, mais, pour Lucien Favre, cela constitue presque la moitié de sa courte vie (42 ans), et c'est, dans tous les cas, la période de grande intensité, celle où il est

professionnellement acteur de sa vie : 1930 à 1948. C'est en Béarn qu'il a suivi ou accompagné la montée au pouvoir des Nazis en Allemagne et leurs exactions entraînant la guerre, à partir des élections de septembre 1930. Puis les événements s'enchaînent : le désarmement, les émeutes et les contre-manifestations de 1934 en France, l'arrivée au pouvoir du Front populaire, la Défaite de 1940 et la Résistance, puis la Libération, l'espoir de paix avec la naissance des Nations Unies, les débuts de la Guerre Froide et les premiers coups de force des Soviétiques...

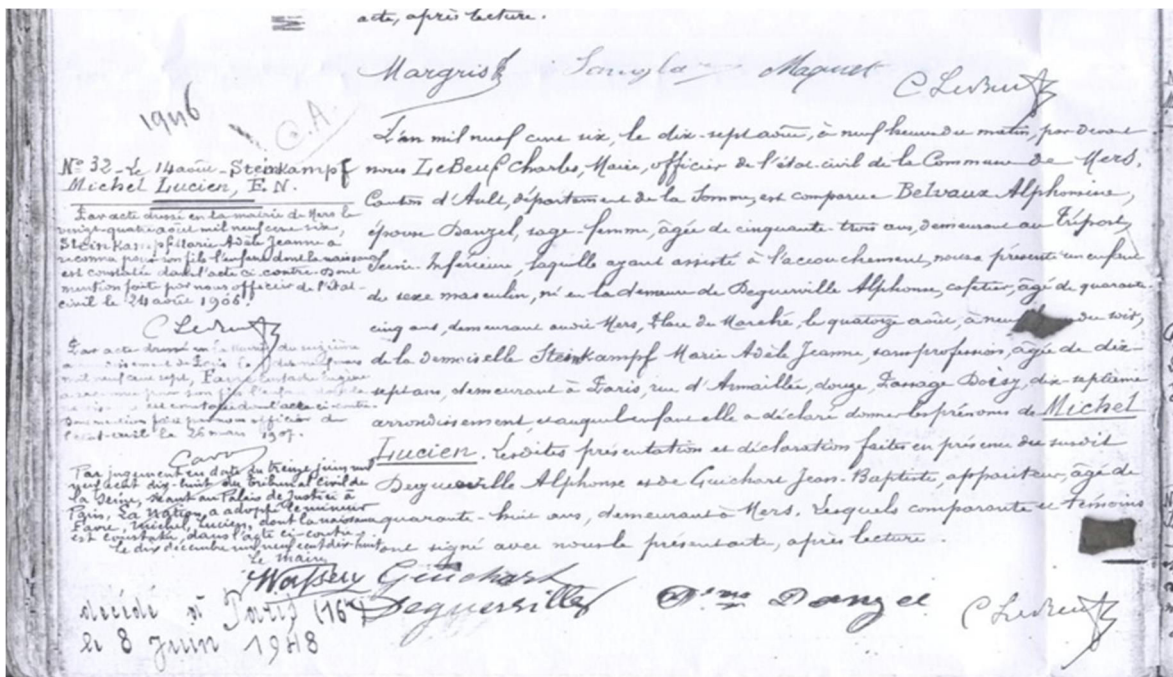
Or, Lucien Favre est une figure béarnaise de la Résistance, du socialisme, du journalisme. Il occupa aussi des fonctions d'élu local à Pau, départemental à Arzacq. Je pensais donc trouver des études déjà entreprises sur cette personnalité importante de la région. Je dois à la vérité de dire que les chercheurs ne se sont pas orientés vers la vie et l'œuvre de cet homme. Il me fallait mener une véritable enquête, ce qui n'est pas pour me déplaire, car c'est là le véritable travail de l'historien, mais elle est difficile, compliquée, et donc inachevée. J'ai pu faire alors appel à quelques rares témoins, et je remercie ceux et celles qui ont alors répondu à mon appel, surtout Madame Jacqueline Le Natur, nièce de Madame Favre, épouse de Lucien. C'est grâce à son amabilité et à sa générosité que je vais pouvoir vous montrer les étapes et les orientations de la vie de Lucien Favre. Je sais bien qu'il faut être prudent avec les témoignages oraux. L'histoire orale ne peut être ni histoire, ni orale. Ce n'est pas une histoire spontanée ayant plus de vérité que celle des spécialistes. La biographie est en réalité une chronique, c'est-à-dire une construction, une fiction au sens strict. Mais les témoignages permettent à mon sens d'aider l'historien à baigner dans un temps révolu, ce qui est la démarche, difficile mais indispensable, de celui ou de celle qui veut reconstituer le passé. Nous pouvons suivre grâce à ces témoignages, les enchevêtrements, les rencontres, les ruptures entre mémoire individuelle, mémoire partagée et mémoire historique.

Le style et l'amour de la langue française de Lucien Favre, Professeur de Lettres, journaliste, ne pouvaient pas me laisser indifférent. Je vais donc consacrer toute une partie à Lucien Favre éditorialiste.

Mais auparavant, je me suis demandé comment sa pensée a été formée : nous ne pouvons pas comprendre les hommes si nous n'approchons pas leurs origines et leur apprentissage.

UN HOMME DE CONVICTIONS

1°) Une enfance contrastée



Extrait de naissance.

Ce précieux document est riche d'enseignements. Il nous apprend bien entendu, la date et le lieu de naissance. Le 14 août 1906, à neuf heures du soir, naît à Mers-Les-Bains dans le département de la Somme, Michel Lucien Steinkampf. Cette simple donnée suscite bien des interrogations. Il s'agit d'un enfant naturel, que la mère, la demoiselle Steinkampf, Marie Adèle Jeanne, sans profession, âgée de dix-sept ans, reconnaîtra le 24 août. Si nous considérons que l'enfant est né près du Tréport, alors que la mère habite Paris, que pouvons-nous penser ? Il s'agit probablement d'un choix délibéré d'accoucher à Mers, station réputée déjà et fréquentée par de riches bourgeois parisiens, c'est-à-dire de s'éloigner de la capitale, car c'est « l'enfant du péché ». Ce choix de Mers indique toutefois que la mère et le géniteur appartiennent à une classe sociale relativement aisée.

Considérons un instant sa mère : le nom de Steinkampf est d'origine allemande, de Bavière précisément. À quelle époque la famille est-elle arrivée en France ? Je ne peux pas l'indiquer présentement. Pendant la guerre de 1870-1871 ? Regardons le beau visage de cette femme. Elle apparaît comme bien habillée, au regard pénétrant mais aux yeux tristes – à l'époque elle est veuve. La signature montre une femme de tempérament, d'équilibre et d'instruction.

CARTE ENREGISTRÉE
à la Mairie d.....
sous le N° **515**

Nom : **Steinkampf, V. Favre**
Prénoms : **Marie Adèle Jeanne** non remariée
Demeurant à
Rue des Ecoles N° 32
Titulaire d'une pension (1) de veuve de
militaire de la guerre
N° 219229 de Frs (2) 1100 francs

n° 276307 - 300 francs }
n° 276308 - 300 francs } Majorations. (3)

(1) Indiquer la nature de la pension; s'il y a plusieurs pensions, mentionner les autres à la suite.
(2) Montant annuel de la pension.
(3) Indiquer les majorations, N° du titre et le montant de chacune.

Mairies N° 26. — Paris, Imp. adm. Cent., 8, r. de Furstenberg. (z 546)

CARTE D'IDENTITE
délivrée pour le paiement des pensions et rentes viagères
en exécution de la loi du 5 septembre 1919
et des arrêtés du Ministère des Finances
des 24 décembre 1920 et 26 février 1921.
Décret du 4 août 1921.

Signature du Titulaire,
Favre

Cachet de la Mairie.



Le jeune Michel Lucien va vivre, entre 1907 et 1914, une existence heureuse dans le VIII^e arrondissement de Paris, comme en témoigne ce document vers 1910, « La Belle Époque ».

Tout craque lorsque, son père, Eugène Eustache Favre, qui l'a reconnu en mars 1907, meurt à la guerre, autour de Verdun, le 26 février 1916, à l'âge de 39 ans.



Nous voyons son père en militaire appartenant au service de santé. Retenez cette position des jambes croisées : la jambe gauche sur la jambe droite.

Que faut-il retenir de cette enfance ? Bien des malheurs, et des moments de bonheur. Mais qu'en a retenu Lucien Favre ?

À la mort de son père, il devient « Pupille de la nation », et, à ce titre, Boursier, afin de continuer ses études. Il va obtenir le Brevet élémentaire, puis le Brevet supérieur. Ses études à l'École primaire supérieure lui donnent la passion de l'École laïque et républicaine. Elle ne le quittera jamais. Dans un article paru le 8 septembre 1946, Lucien Favre s'emploie à démanteler une idée



qui commence à apparaître dans certains milieux pour donner un sens à la demande de pluralité des enseignements, le droit d'enseigner : « L'éducateur communiquant à son jeune auditoire ce qu'il sait, ce qu'il croit, les vérités qu'il juge nécessaires de lui faire connaître... Il exerce par-là, ajoute-t-on, un droit sacré, un authentique droit de l'homme : celui d'exprimer sa pensée et d'essayer de la faire partager par autrui. » Son souci de pédagogie l'amène à cette réponse : « L'éducateur est au service de l'enfant, auquel il communique une pensée qui n'est point la sienne propre, qui appartient bien plutôt au patrimoine spirituel commun à tous les Français. »

Il retient aussi de sa courte expérience de la vie les valeurs qui lui deviennent sacrées, de la République, de la Nation, de la Démocratie. Tous ses écrits en font foi. Au hasard, le 23 mars 1945, à propos de « l'affaire Nicod », ce député qui, avant la guerre, appartient au groupe communiste, mais qui, lors du pacte germano-soviétique de 1939, quitte ce parti, et est dès lors considéré comme un « renégat » par le Parti communiste. Les communistes demandent l'invalidation de son mandat. Lucien Favre prend sa défense en ces termes : « M. Nicod, anti-hitlérien et démocrate convaincu, vote contre Pétain. Il ne subit pas moins de 43 mois de détention. Peu de parlementaires auront aussi méritoirement pâti de leur fidélité à la Patrie et à la République... » C'est parce qu'il craint que le général de Gaulle, ou plutôt ses nouveaux partisans en 1947, ne veuillent conquérir le pouvoir, « avec le triomphe d'un idéal d'une France rassemblée autour d'un pouvoir autoritaire », qu'il change d'attitude vis-à-vis de l'« Homme du 18 Juin ».

Nous retrouvons aussi dans ses écrits les mentions historiques de la bataille de Valmy, de l'aventure de Jeanne d'Arc. De cette dernière, il écrit : « C'est en parlant à l'âme du peuple qu'elle rend la France à elle-même. »

Il est très sensible à la morale démocratique : à ses yeux, « le respect des droits de la minorité ne saurait aller jusqu'à lui permettre de ligoter la majorité. »

2°) Lucien Favre ou la montée du socialiste

Nous ne pouvons pas omettre de nous attarder sur ce qui pour Lucien Favre donne sens à sa vie : les idées socialistes. Sans doute ces idées appartiennent-elles aussi à son parcours. Après l'École Primaire Supérieure, il passe avec succès le concours d'entrée à l'École Normale de Beauvais. Puis, l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud le compte parmi les élèves de la promotion 1926.

Cette École a été créée par un décret du 22 décembre 1882, avec pour mission de former des professeurs de lettres – ou de sciences - devant exercer dans les Écoles normales primaires, dans les Écoles primaires supérieures, des inspecteurs de l'enseignement primaire, ainsi que des Directeurs d'Écoles normales primaires. Le décret du 18 janvier 1887 l'institue en École Normale Supérieure de l'enseignement primaire.



C'est une « école moderne » au sens où le latin n'est pas une discipline obligatoire. Les élèves, boursiers, recrutés par un concours ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou du Brevet supérieur, contractent un engagement décennal, et la durée de la scolarité à Saint-Cloud

est de trois ans. Cette École de Saint-Cloud va former les fameux « hussards » de la III^e République. C'est une pépinière. D'ailleurs, le Directeur de Saint-Cloud, lors de la séance inaugurale du début de l'année scolaire, s'exprime ainsi, s'adressant aux élèves : « Vous tous qui êtes ici fils du peuple, mais son élite, si la République a voulu vous recevoir dans les palais de nos rois, c'est pour vous y donner une éducation de princes. »

À sa sortie, Lucien Favre est professeur à l'École primaire supérieure de Beauvais, puis, en 1932-1933, à l'École Normale de Lescar. Un détail : sur le document, vous remarquez la similitude d'attitude avec son père : la jambe gauche croisée sur la jambe droite.

C'est à Lescar qu'il commence réellement à militer, puisqu'il crée la section socialiste de Lescar et devient, quelques années après, secrétaire fédéral du parti socialiste SFIO. Il est alors professeur au Collège de Saint-Cricq, où, pendant 5 ans, il va enseigner à la fois les Lettres – enseignement qui comprend aussi la morale – et l'Anglais. De ces années de professeur, il reste beaucoup à connaître, d'autant que j'ai été désagréablement surpris



de constater que les Archives de l'École Normale de Lescar étaient presque vides. Où sont-elles passées ? J'ai appris toutefois que Monsieur Favre est baptisé « Trissotin » par les élèves de Pau. Pourquoi ce surnom ? Son allure, ses pas ressemblaient-ils à une danse ? Son apparente préciosité ? Il a l'allure naturelle d'un dandy, blond, élégant, timide, intellectuel, parlant « pointu ». Était-il toujours compris de ses élèves ? Le jugeaient-ils un bel esprit un peu prétentieux ? Ce dernier qualificatif ne semble pourtant pas correspondre à la personne que nous découvrons. Son immense respect des consciences est patent : jamais il ne mélange dans ses cours engagement politique et mission d'enseignement. Pour lui, la neutralité a un sens et il s'y tient.

Le militant s'engage : il est candidat aux élections municipales à Pau en 1935 au nom des socialistes. À la Libération, la circulaire du 7 septembre 1944 l'amène à faire partie de la « Délégation municipale » à Pau. Cette circulaire du Commissaire Régional de la République à Bordeaux, se conformant aux vœux du Gouvernement Provisoire de la République Française,

rappelle que, selon l'article 7 de l'ordonnance du 21 avril 1944, « chaque fois que l'assemblée municipale a été maintenue après le 18 juin 1940 et a eu une attitude de nature à favoriser l'ennemi ou l'usurpateur, il sera institué une Délégation Municipale désignée sur proposition du Comité local de la Libération, après avis du Comité départemental, par le Commissaire Régional de la République, ou en vertu d'une délégation de ce dernier, par le Préfet ». Lucien Favre appartient à cette « Délégation municipale » aux côtés de Henri Lapuyade, Maire. Lucien Favre sera adjoint. C'est comme adjoint au Maire qu'il fait partie des personnalités civiles et militaires qui accompagnent le Préfet Jean Baylot, en train, à Canfranc, le 30 août 1944 : le Préfet rappelle à cette occasion les relations traditionnelles entre l'Aragon et le Béarn et exprime le souhait de voir la reprise prochaine des relations économiques.

Les élections municipales d'avril et mai 1945 voient à Pau la réélection de Henri Lapuyade, mais Lucien Favre, candidat de la liste « d'Union patriotique et républicaine », n'est pas élu. En septembre 1945, il est élu sur une liste du Parti socialiste SFIO comme Conseiller Général d'Arzacq, où il représente le canton dans trois commissions, celle, essentielle, des Finances, celle des Transports, celle de l'Électrification des campagnes. Il participe pleinement à ces séances, mais aussi comme secrétaire du Bureau du Conseil général. Il est réélu en septembre 1947 en assumant les mêmes fonctions. Ses interventions personnelles et non comme Rapporteur sont toutes empreintes de l'idée de l'intérêt général, celle du « bien public ».

C'est cette idée du « bien public » qu'il commence à avoir alors qu'il est à l'École normale supérieure. Le socialisme, pour lui, dans les années trente, est la double opposition au libéralisme économique, « idole vermoulue » et « doctrine périmée », et à la guerre. Il suffit de lire l'article qu'il écrit dans l'hebdomadaire du Parti socialiste SFIO, « Le Travail » en date du 13 août 1933, qu'il intitule : « Guerre à la guerre » :

« Il y a longtemps que la presse pourrie nous rebat les oreilles des réarmements clandestins de l'Allemagne, des déploiements de force de l'aviation italienne (...), s'efforce de mille manières d'alarmer, d'exciter le sentiment national. Il nous appartient de résister au courant général de scepticisme et de découragement au défaitisme de la paix. Éclairons l'opinion publique, galvanisons-la contre la guerre... Que notre mot d'ordre soit, plus que jamais, guerre à la guerre. »

Ce sont des accents jaurésiens, Jaurès étant son « père spirituel ». Mais il emprunte aussi à Léon Blum, son maître à penser. Comme lui, il veut construire une « société sans classes » et rejoint Blum quand il dit en 1936 : « Notre gouvernement est un gouvernement de bien public. » En 1934, lors des événements et manifestations, Lucien Favre, met en opposition les méthodes des

mouvements d'extrême-droite avec celles de la foule qui à Pau, en avril 1934, manifeste contre le gouvernement. Cette foule, ce peuple, écrit Favre, « agit avec sang-froid, modération, enthousiasme, sourde aux excitations des provocateurs, sans revolvers, sans matraques, sans cannes armées de lames de rasoir. C'est la vraie foule prolétarienne, contre l'argent, la presse, les services publics, l'Église catholique... »

Lucien Favre, comme Léon Blum encore, pense que l'avènement du socialisme se fera à partir de la raison et par l'amour. Il raconte qu'étant étudiant il a été offusqué par les propos de Marcel Cachin devant un auditoire de jeunes intellectuels lançant que « la haine est aussi créatrice ! » Il est cependant le plus souvent docile aux directives des majoritaires du Parti. Mais, en 1947 par exemple, il suit la ligne suivie par le Président du Conseil, Ramadier, alors que le courant « gauchiste » représenté par Guy Mollet devient majoritaire.

Lucien Favre aime convaincre, et le parti socialiste fait de plus en plus appel à ses talents d'orateur.



Sa voix chaude – il aime chanter les airs d'opéra et Georges Thil en particulier – et sa force de persuasion entraînent l'adhésion. Toutefois, son discours d'intellectuel et de théoricien passe parfois au-dessus des têtes du public. Mais qu'importe, il sait enflammer et passionner !

3°) Vers la Résistance

Le socialisme et l'amour de la liberté le conduisent à s'opposer au régime de Vichy. Il appartient à ces hommes que le Maréchal Pétain rend responsables de la défaite de 1940. Il est en effet issu de l'École normale – le régime de Vichy les dissout en 1940 -, et il est Franc-Maçon. Il subit ainsi les foudres des lois vichystes : d'inspecteur de l'enseignement

primaire à Mende, il redevient professeur à Perpignan. La franc-maçonnerie est déclarée « hors-la-loi » le 13 août 1940. Lucien Favre est démissionné d'office, puisque les francs-maçons ne peuvent plus exercer d'emplois publics – assimilés aux Juifs -, et il se retrouve en Béarn, faisant de « petits boulots » à Nay, puis regagnant le maquis « Le Béarn » en 1942-1943. Une circulaire ministérielle – du Ministre de l'Intérieur - ordonne aux Préfets de prononcer la démission d'office des instituteurs membres de la Franc-maçonnerie et de tous les fonctionnaires et agents civils et militaires dignitaires des sociétés secrètes. En zone libre, Lucien Favre comme quelques autres sont révoqués, c'est-à-dire qu'ils sont mis dans l'obligation arbitraire d'abandonner leurs fonctions, sans aucune indemnité, aucun secours ne leur permettant de faire vivre leur famille. Lucien Favre a choisi son camp : celui de la Résistance, du combat pour la liberté d'expression et le respect de la personne humaine. Son entrée dans la clandestinité ne lui fait pas perdre de vue l'objectif : chasser l'envahisseur. Le Gouvernement de Vichy s'est montré particulièrement féroce avec les Francs-maçons, mais, dans les Basses-Pyrénées, c'est l'un des rares départements où les ordres « anti-maçonniques » du Gouvernement ont été scrupuleusement et avec zèle appliqués. À Pau, les locaux de la Loge maçonnique « Le Réveil du Béarn », à laquelle appartient Lucien Favre, situés au numéro 6 rue Lapouble, font l'objet d'une réquisition. Le mobilier, dont certains meubles de valeur, comme de magnifiques bancs ornant les colonnes, est vendu aux enchères. Le Préfet se nomme, faut-il retenir son nom ? Monsieur Ducommun !

C'est dans la clandestinité que Lucien Favre met à l'épreuve ses talents d'écriture. Il rédige des tracts de propagande, pour éclairer la population. Il va surtout participer à ce grand mouvement des journaux clandestins s'opposant à la presse collaboratrice, de « Combat » à « France au combat », en passant par « Franc-Tireur », « Témoignage Chrétien » et bien d'autres à travers la France résistante. Lucien Favre crée « la Voix du Maquis » devenu en 1944, « 44 » et il signe de son nom de résistance : « Jean-Jacques », pieuse révérence à Jean-Jacques Rousseau, qu'il affectionne. Après la Libération, il fait très souvent un rappel de ce que fut la Résistance, et de l'« esprit du maquis » ; « La Résistance n'est pas un parti, n'est pas une faction. Elle unit toutes les familles spirituelles de la Nation. Elle rassemble en un seul élan toutes les forces vives d'un grand peuple qui renaît. » Il est certes compliqué de savoir comment vivait le maquis, puisque par définition c'était dans la clandestinité. Toutefois, Lucien Favre ne manque pas l'occasion de revenir aux sources. Dans un éditorial daté du jeudi 2 novembre 1944, dans la « IV^e République », il rend hommage au monde des campagnes, sous le titre : « Pèlerinage au maquis ». Permettez que je cite quelques extraits : « Nos lecteurs

m'excuseront d'évoquer ici un événement qu'ils risquent de juger indigne de leur attention. Il ne s'agit en effet, que d'une simple promenade à laquelle quelques-uns de mes amis et moi-même avons été conviés, aux lieux mêmes qui ont servi de refuge et de poste de travail dans la période critique qui vient de se dérouler entre le débarquement allié et la libération de la ville. Le noyau actif du Comité départemental de libération nationale, centre nerveux de la Résistance pendant la clandestinité, dirigé par notre cher « Michel », aujourd'hui Ambroise Bordelongue, s'était établi, dès le débarquement, chez un de nos amis de Saint-Faust. Le siège de ce PC n'ayant pu rester suffisamment secret, il fut transféré à Aubertin. Ce sont ces hôtes courtois, généreux et patriotes qui eurent la délicate pensée, la semaine dernière, de convier quelques-uns d'entre nous à une sorte de pèlerinage... »

Moins d'un an avant de mourir, alors que la maladie l'a atteint, Lucien Favre lance dans son journal un vibrant hommage à la Résistance, à l'occasion de l'anniversaire de la Libération de Pau, le 20 août 1947. Il intitule ce texte : « Testament de la Résistance ». C'est un long texte imprégné de nostalgie et d'un certain désenchantement : « Disons avant tout que ce qui est perdu sans retour, c'est le grand rêve de faire de l'esprit de la Résistance le fondement d'une doctrine politique et sociale, tel qu'il s'était matérialisé dans le célèbre programme du CNR. Pourquoi n'oserions-nous pas souligner au passage le mal qu'a fait à la Résistance certaine tentative d'imposer, en se couvrant de son nom, des mots d'ordre qui étaient en fait particuliers à un parti et traduisaient le dessein de ce dernier de se servir de la Résistance et de son prestige pour faire triompher ses conceptions ? C'est donc tout autrement, c'est sous une autre forme que la Résistance, selon nous, peut et doit survivre dans nos cœurs et dans nos réalités... Il y avait, qu'on s'en souvienne, dans l'enthousiasme révolutionnaire de la libération, un grand besoin de pureté et de noblesse morale. Chacun désirait ardemment que tout le style de la vie politique changeât, qu'un esprit de respect et de compréhension mutuels réglât les relations et les controverses des partis, que les mensonges, la duplicité, les viles manœuvres fussent exclus comme moyens de l'action politique. Rien ne saurait nous dispenser du devoir d'essayer de faire passer dans nos mœurs politiques un peu de cette ardente volonté de pureté et de noblesse, qui fut l'un des traits essentiels de la Résistance militante. »

Je n'oublie pas qu'en 1943 il est arrêté par la Gestapo, emprisonné puis libéré... au bénéfice du doute, mais en raison aussi des origines allemandes de sa mère. En juin 1944, les Allemands viennent l'arrêter, mais il est dans le maquis. Il revient de temps en temps en secret à Pau – il loge sous le nom de Monsieur Merlin dans une discrète pension de famille proche du boulevard d'Alsace. C'est là qu'il rédige la « Voix du Maquis ».

UN ÉDITORIALISTE DE TALENT, ENGAGÉ :**1°) L'homme de la « IV^o République »**

Lucien Favre, Directeur, dans son bureau, avec un de ses fidèles collaborateurs, Louis Lazurie, « Duranton » pendant la Résistance où il fut chef de la propagande dans la clandestinité.

La Résistance, la presse clandestine, le goût de l'écriture, sa fonction de Délégué à l'information après la Libération au sein du Comité départemental de libération nationale, sa passion de transmettre, amènent Lucien Favre à la création d'un journal, un quotidien du Béarn mais surtout de Pau. Le premier numéro sort le 22 août 1944, avec pour sous-titre : « Organe du Comité départemental de libération nationale ». C'est alors l'unique organe de la Résistance dans les Basses-Pyrénées, le seul autorisé à paraître. Il a des liens étroits avec la Résistance, non seulement par ses fondateurs, mais par les idées. L'éditorial de Lucien Favre, dans le premier numéro, incarne l'esprit de la Résistance, c'est-à-dire un esprit d'union. Mais la tâche est encore lourde : la besogne de la nécessaire épuration, à mener avec vigueur, mais « elle sera pénétrée d'assez de raison et d'équité pour rallier l'approbation de tous les hommes de bien. Elle se gardera de tout sectarisme ». Et bien sûr, il y a la reconstruction.

« La IV^o République » veut incarner cette flamme patriotique, héritée de la Résistance, mais le quotidien se veut aussi un journal d'information et de propagande patriotique dans les Basses-Pyrénées.

Ce qui est étonnant, c'est le titre « IV^o République », dès le 22 août 1944 ! En réalité, c'est déjà

pour lui, la passation d'une république à une autre, c'est une chaîne. La France résistante veut la République, mais une République exempte des tares et des faiblesses de la III^e, « Une république rajeunie, saine, puissante ».

« La IV^e République » change de locaux en octobre 1944 : le journal abandonne les locaux de « L'Indépendant », au Palais des Pyrénées, pour s'installer Place de la République dans ceux de « France-Pyrénées ».

Lucien Favre s'est engagé pour la presse, y compris à la Commission exécutive de la Fédération nationale de la Presse française. Il ne peut que s'inquiéter des problèmes de la presse : dans sa défense de la presse républicaine, il montre l'importance éducative de la presse auprès des citoyens : « C'est l'aliment de l'esprit. » Il ne peut que demander au gouvernement de donner à la France, et notamment à la province, une presse digne d'elle. Les conditions en 1947 imposées à la presse sont très dures, et Lucien Favre déplore le manque de papier, le danger des hommes d'argent.

« Hommes et programme », daté du 21 novembre 1947, a un aspect émotionnel fort : ce dernier écrit rend Lucien Favre inquiet : l'instabilité ministérielle due à la probable fin du tripartisme mène à une impasse : que sera, que fera la troisième force ? Les hommes comptent moins que le programme pour notre auteur.

2°) La « grande Histoire » commentée par Lucien Favre

Nous avons dit que la trop courte vie de Lucien Favre a vu défiler la Grande Histoire et ses tragédies. Dans ses éditoriaux, il les raconte et donne son opinion. Les problèmes liés à la suite de la libération du territoire : politiques, économiques, les troubles dans les colonies, l'Espagne et Franco, la politique électorale, les questions internationales...

C'est un éditorialiste de qualité qui traite de tous les sujets, mais peu de la vie locale, en dehors des périodes électorales, comme s'il voulait écrire un éditorial de portée nationale, comme s'il s'agissait d'un quotidien parisien, national. Vous comprendrez fort aisément que je ne peux pas tout aborder. Faisons le choix subjectif de deux aspects : son goût pour l'Angleterre, ses relations d'amour contrarié avec le Parti communiste.

Dès que possible, il prend ses congés pour l'Angleterre où il se repose, réfléchit, rencontre et admire.

Il appartient à ce groupe de dix journalistes du Sud-Ouest invités à se rendre en Angleterre pendant quinze jours. Il relate son voyage en dix épisodes dans son journal, traitant de tous les aspects de ce pays.



Lucien Favre en vacances en Angleterre.

Par ailleurs, il admire Winston Churchill, la démocratie anglaise, le travaillisme britannique : « Les travaillistes pensent, comme tous les collectivistes du continent, que la démocratie ne sera vraiment réalisée que par l'éviction du capitalisme et de la libération économique des prolétaires. Mais pour atteindre progressivement cet idéal, ils attachent une valeur essentielle aux principes démocratiques que proclament et appliquent les pays d'Occident. » Lucien Favre approuve et comprend le refus du Congrès d'une motion réclamant la dissolution et l'interdiction du parti fasciste en Angleterre en 1946 : ce serait contraire à la conception démocratique, une atteinte au principe même de la liberté et à la dignité des citoyens dépositaires de la souveraineté nationale.

Il aime aussi l'Angleterre comme étant le berceau de la franc-maçonnerie, héritée du protestantisme.

L'évolution lente de ses relations avec le Parti communiste est intéressante. Dans un premier temps, il est fidèle à ce sentiment : « Nous nous sommes unis pour chasser l'ennemi et restaurer les libertés républicaines. Nous resterons unis pour achever la guerre et relever la Patrie. »

Très vite, l'intègre Lucien Favre ne comprend pas le Parti communiste : « L'un des signes les plus révélateurs de ce fâcheux esprit est une certaine propension à donner pour unanimes des opinions et des exigences qui ne sont celles que de quelques-uns... »

Pourtant, Lucien Favre ne veut pas verser dans l'anticommunisme : « On ne dira jamais assez le mal que la phobie du bolchevisme russe a fait à l'Europe et au monde. C'est une triste obsession, nourrie de préjugés passionnés et partout entretenu par les forces d'argent, qui a failli livrer l'humanité aux entreprises du germanisme et du fascisme international... Ce grand peuple russe s'est fait le champion de la démocratie. » Il y a peut-être quelques dérapages, mais l'idéal demeure. Le 31 octobre 1946, il n'est pas question d'unir sa voix à celle des anticommunistes : « Si nous repoussons la thèse communiste, nous nous refusons à rejeter d'avance le parti communiste lui-même... Ce serait une injustice à l'égard, non bien sûr de Messieurs Thorez, Duclos, Frachon et consorts, mais à l'égard de milliers de braves gens qui leur font confiance et qui sont, c'est un fait, une fraction considérable du prolétariat du pays... » Et de reprendre : « Il y a cette vérité d'expérience que l'anti-communisme systématique, l'anti-communisme devenu une obsession et un principe de gouvernement, mène à la réaction et au fascisme. » S'il prend ses distances avec les chefs communistes, il continue à se sentir proche des sympathisants.

La politique internationale, avec les événements en Pologne et en Bulgarie l'inquiète et suscite en lui bien des interrogations sur la politique de la Russie (il n'écrit jamais URSS). Dans son éditorial du 3 septembre 1947, le journaliste, sous le titre fracassant : « Un assassinat politique », livre à ses lecteurs le sort de Nicolas Petkov, en Bulgarie, chef du parti agrarien que le gouvernement vient de condamner à mort. Le parti agrarien en même temps est dissous, ses 64 députés sont chassés de la Chambre. « Il n'y a ni liberté, ni justice, ni respect de l'homme là où le pouvoir ne tolère pas d'opposition et où l'usage de la liberté de pensée est châtiée comme un crime. »

Vers la fin de sa vie, à contrecœur, il s'oppose au gaullisme et au communisme, surtout à l'approche des élections d'octobre 1947 : pour la première fois, il traite le parti communiste de « parti du Kremlin ». Cette rapide lecture des éditoriaux témoigne de ce passage « de la lune de miel » à la « lune d'absinthe », cette dernière expression étant empruntée à Voltaire.

3°) Un talent d'éditorialiste

Nous avons cité largement les éditoriaux de Lucien Favre. Il convient de dire, c'est la réalité, que je me suis astreint à lire les quelques 360 éditoriaux de la « IV^e République », sans parler des 300 articles que Lucien Favre a pu écrire pour l'hebdomadaire « Le Travail ». Il se montre tour à tour analyste, polémiste, moraliste.

C'est dans le domaine de l'analyse politique que Lucien Favre est le plus pédagogique. Il tient à expliquer, parfois à la limite d'un exposé de droit constitutionnel. Lorsqu'il évoque la souveraineté populaire : « En démocratie, la volonté populaire, exprimée par les élus de la nation, est bien la seule source de tous les pouvoirs. Celui qui détient l'exécutif n'est qu'une émanation du pouvoir souverain de l'assemblée- ou des assemblées- tout comme celui qu'exercent les magistrats. »

Ou encore : « En République, le peuple fait la loi. Mais faire la loi, c'est premièrement l'élaborer, et secondairement l'appliquer. Quand il élabore la loi, le peuple délibère. Il examine, hésite, choisit : c'est alors que la controverse est non seulement permise, mais salutaire. Quand, par contre, le peuple s'est prononcé, quand la loi est promulguée, il n'y a plus de place que pour une obéissance unanime et fidèle... »

Cet analyste sait se montrer tolérant, non sectaire, comme lorsqu'il approuve la politique étrangère menée par Georges Bidault, ou comme lorsqu'il fait l'éloge funèbre de Champetier de Ribes, appartenant au Mouvement des Républicains Populaires : « Il ne fut pas, qu'il nous soit permis de le dire, de ces tardifs ou problématiques résistants, empressés à se réclamer aujourd'hui de mystérieux réseaux qui n'eurent aucun souci de nous connaître, ni de nous aider dans la clandestinité... » (8 mars 1947).

Mais il sait aussi se montrer polémiste, et je pense qu'il aime polémiquer, même s'il s'en défend, montrant parfois ce penchant en ferraillant avec ses confrères de « l'Éclair des Pyrénées » et de « L'Étincelle ». L'adresse à « L'Éclair » se situe à deux semaines des élections. « Celle qui a la faveur de notre confrère, offrait cette particularité d'exclure certains partis. Mais si c'est bien cette exclusion que souhaite « L'Éclair », que ne dit-il pas sans détours ? » Lucien Favre termine en regrettant que ce confrère ait oublié que l'autorisation de paraître lui avait été attribuée pour des raisons que selon Favre, « L'Éclair » ne respecte plus !

La polémique avec l'éditorialiste du journal communiste « L'Étincelle » est plus vive, puisque Lucien Favre reproche vivement à son confrère d'avoir volontairement tronqué les propos de Paul Ramadier, Président du Conseil socialiste, et il le traite de falsificateur, en reproduisant les premières lignes du commentaire du journal communiste, pour renseigner les lecteurs de « la IV^e République » sur les « procédés dont la presse communiste est capable ».

Le polémiste peut se faire moraliste. C'est un texte important pour juger des qualités et de l'éducation de Lucien Favre :

« ... L'autorité se doit d'abord à la collectivité. Il est urgent que chacun acquière un sentiment profond de cette priorité nécessaire... Bientôt, nous aurons des élections. Les députés seront-ils

vraiment, enfin, les mandataires d'une collectivité, ou seront-ils encore ravalés au rang de domestiques de leurs électeurs?... Il faut restituer à la mission de représentant du peuple la dignité et le prestige qu'elle avait sous la Convention. On n'y parviendra pas sans une réforme profonde de l'esprit public. Une réforme telle que chacun cesse de regarder son député, son préfet, son maire, comme l'homme que la Providence a mis à sa disposition pour lui permettre d'obtenir plus que son droit et de passer devant ses concurrents... » (10-11 septembre 1944)

Cette probité est en lui et, dans un article daté du 25 novembre 1944, il fustige les privilèges qui seraient attribués à des résistants, militaires ou civils, sous prétexte qu'ils ont été des résistants ou le sont devenus.

Ce qui l'anime, c'est l'honnêteté intellectuelle : informer impartialement en montrant le sens de la complexité de toutes choses. Il ne manque aucune occasion de s'indigner des écarts de morale. Dans l'article du 22 juin 1946, il s'indigne, à partir d'une fraude décelée lors des épreuves du baccalauréat à Paris, de « l'esprit de combine lucrative, lèpre de notre société ». Et il s'offusque de ces dérives : « Combien de nos compatriotes cherchent et trouvent soit le complément de salaires insuffisants, soit même, ce qui est plus grave encore, le moyen de vivre sans travailler, dans des combinaisons interlopes ! »

Il y a quelques années, à la manière des études de sociologie politique de Sciences Politiques, j'avais étudié le vocabulaire politique de discours politiques écrits. Une rapide enquête nous permet de dire que les mots les plus utilisés dans les éditoriaux, seraient dans la période 1944-45, Union, Résistance, Paix, République, Nation. Dans la période suivante, 1946-1947, Bien, communiste, devoir, politique, savoir, opinion, et encore République. Cela confirme le souci d'expliquer la politique, appréciations teintées de morale.

Les titres des éditoriaux sont courts, incisifs : « Ramadier gagne la première manche », « Une dure partie », « Une partie en deux manches », « Réponse à deux questions », parfois énigmatiques pour susciter la curiosité : « Le feu et la fumée », « L'alternative », « Soulagement », « De la lune aux étoiles », « Les guerriers aux mains nues », « L'éternel obstacle »...

Lucien Favre écrit longuement, avec de volontaires répétitions pour expliquer, tel un pédagogue. La lisibilité cependant n'est pas parfaite, puisqu'en moyenne il use de plus de 33 mots par phrase, alors qu'on considère que la longueur moyenne efficace oscille entre 14 et 25 mots. N'oublions pas qu'il écrit comme un intellectuel désireux de convaincre, mais qui n'aime guère, sauf en de rares occasions, asséner « sa Vérité ».

Le style explique l'homme : très souvent, dans ses textes, Lucien Favre est à la fois ferme dans

ses convictions, mais nuancé dans l'approche explicative. Un éditorial daté du 12 mars 1946, répondant à une demande de François Mauriac qui souhaite la fin de l'épuration et l'amnistie générale, illustre parfaitement l'embarras du Directeur de presse : il est convaincu qu'il faut achever la « besogne », mais il est troublé par l'argumentation de l'écrivain. C'est ainsi que les débuts de phrases expriment un embarras certain : « Ce n'est point que... », « Nous ne refusons point que... », « Certes... », « Mais si l'illustre écrivain a raison... »...

C'est Lucien Favre : homme de convictions, mais d'ouverture et respectueux de l'opinion d'autrui.

Je ne prétends pas avoir fait une biographie complète d'un homme de talent, de convictions, mais, d'une part, je ne sais pas tout, ensuite ce n'est qu'une conférence, enfin, si j'avais livré tous les fruits de ma recherche - qui d'ailleurs va continuer -, vous n'achèteriez pas le livre que j'envisage d'écrire !

Vous savez, comme moi, que, lorsqu'un homme meurt, il a toutes les qualités. C'est pourquoi, les paroles de ses amis, si elles doivent prises en considération, ne sont pas suffisantes.

Pourtant, l'honnêteté intellectuelle de Lucien Favre est confirmée dans cet émouvant « Testament de Lucien Favre » publié le 12 juin 1948, mais écrit le 30 novembre 1947. Nous ne pouvons que nous incliner face à un testament qui prie les lecteurs, ces chers lecteurs, d'accepter, une dernière fois, que Lucien Favre explique et commente sa décision de demander que ses obsèques soient purement civiles. Ce texte est infiniment respectueux des lecteurs, des religions et des croyants, et même de ceux qui n'ont pas cette sincérité, cette loyauté, ce courage. Il ne peut pas mentir, même pas et surtout pas à lui-même.



Obsèques : une foule considérable

C'est un hommage respectueux d'une foule innombrable formant un cortège mené par un char chargé de fleurs. Le Maire de Pau, au moment des obsèques de Lucien Favre, Louis Sallenave, n'est pas un ami politique de Lucien Favre, mais son collègue à la municipalité de Pau. Je retiens de son hommage les phrases suivantes : « J'aimais ces visites tardives qu'il voulait bien me faire dans mon Cabinet, la journée de labeur terminée pour lui comme pour moi. J'aimais deviser sur les problèmes de l'heure avec cet homme cultivé et exquis dans ses manières, et nous arrivions à juxtaposer nos points de vue avec une telle concordance que cela l'émouvait ».

Comme un homme ne peut pas être apprécié sans une femme, terminons par quelques mots sur sa femme, paloise, née Alice Marguerite Clémence Dupont. Résistante aussi,- elle a été placée par la Résistance comme dactylo dans les bureaux de la Production Industrielle, fournissant à ce poste des renseignements précieux, faisant preuve d'esprit d'initiative. Elle est restée proche de son mari, résistant à ses côtés avec courage à la maladie de Lucien. Associons-la à son époux.

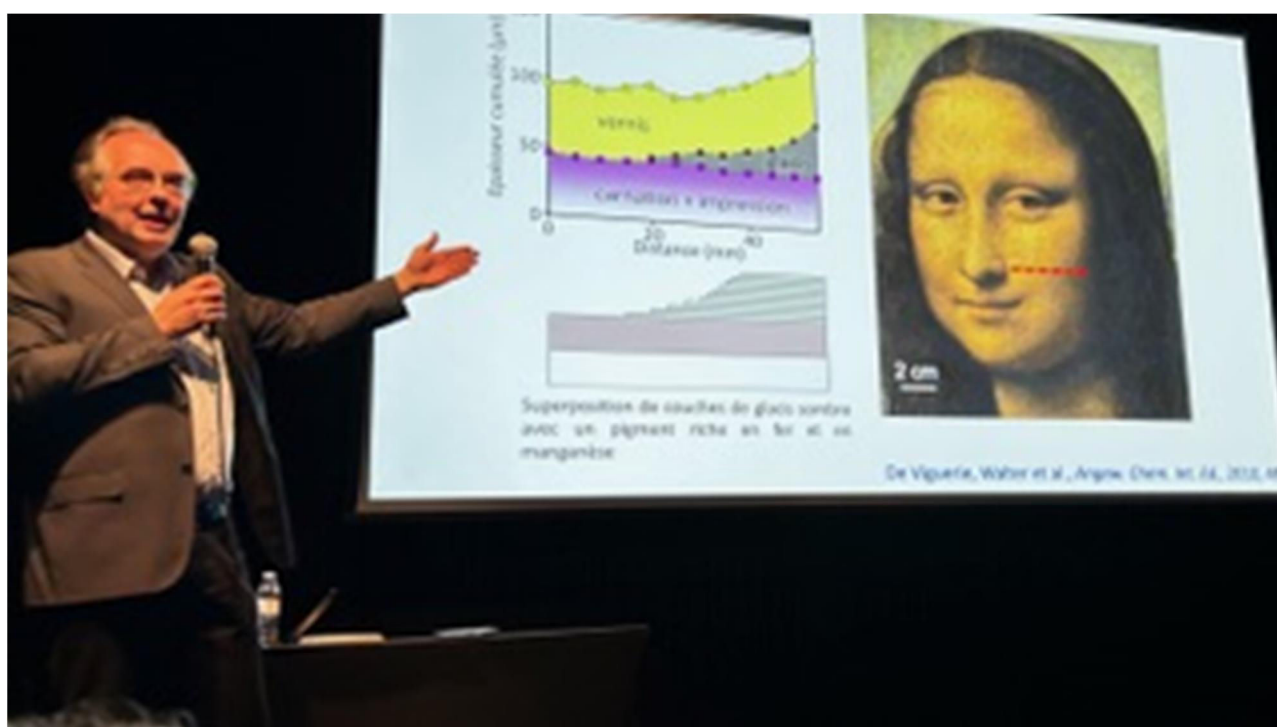
Si Lucien Favre avait vécu plus longtemps ? Sans doute serait-il devenu Directeur du « Populaire », fonction pour laquelle il avait été contacté. Sans doute aurait-il écrit, lui le théoricien, des ouvrages. Quant à savoir, s'il voyait le socialisme d'aujourd'hui à quelle tendance du Parti socialiste il appartiendrait, je vous laisse envisager peut-être une réponse. Ce n'est plus de mon pouvoir.

Si j'ai pu démêler l'écheveau d'une vie peu connue et trop vite oubliée, mon objectif sera atteint.

Conférences « À la rencontre de l'Académie et des Académiciens »

Philippe Walter

« Dans le secret des peintres : ce que l'analyse chimique révèle »



Philippe Walter analysant le *sfumato* de la Joconde.

Passionnante conférence tenue par un conférencier hors normes, membre de l'Académie des sciences et spécialiste des questions liées à l'authentification des œuvres d'art, en particulier dans le domaine de la peinture, à partir de l'analyse des pigments. Commencant sa conférence par une présentation du pinceau usagé que le peintre Monet avait offert à Sacha Guitry, le conférencier nous conduisit avec beaucoup de maîtrise et d'habileté dans les arcanes de la peinture.

Parlant avec aisance aussi bien des Impressionnistes (Renoir en particulier dont il montra que la couleur de ses tableaux changeait avec le temps, un temps si court que le peintre lui-même pouvait voir se modifier son tableau), que des peintres de la Renaissance, Philippe Walter expliqua le pourquoi du comment de ce mystère de « la profondeur » des portraits de Léonard de Vinci, et en particulier de la Joconde en analysant le *sfumato* : cette technique de fines couches imperceptibles de fumée déposées sur la toile dans un glacis qui demandait plusieurs années d'exécution et de séchage avant d'atteindre le résultat. La comparaison de la Joconde de Vinci (celle du Louvre) avec celle du Prado dont les couleurs n'ont, semble-t-il, pas été altérées, bien que de la même époque et probablement issue du même atelier, sinon de la même main, passionna l'assistance.

On apprit que Philippe Walter, directeur de recherche du CNRS au laboratoire d'archéologie, moléculaire et structural de la Sorbonne (LASM) a su mettre la chimie au service de l'expertise artistique. Cette compétence lui permet d'intervenir aussi bien dans les grottes préhistoriques que dans les fouilles égyptiennes – puisqu'il travaille actuellement dans la vallée des Nobles en Haute Égypte. Le public fut régalé de mille anecdotes sur ses recherches *in situ*. Avec ces techniques de pointe, mettant en œuvre des rayons X et infrarouges, il peut ainsi remonter l'histoire d'un tableau, établir une datation plus précise et en tout cas identifier mieux que quiconque, à partir des pigments et des supports, la logique de l'attribution et la datation d'une œuvre.

Il évoqua à cette occasion la controverse sur les carnets de Van Gogh retrouvés en Arles qui, selon lui, sont authentiques après examen des papiers, de la couleur et des encres, parfaitement identifiés chez Van Gogh à cette époque. Et c'est ici que l'expertise rencontre le marché et la notoriété des musées qui, quelquefois, ne veulent pas se rendre à l'évidence, en raison de causes multiples dont la réputation de leurs propres experts. C'est le cas du musée Van Gogh d'Amsterdam qui refusa cette authentification. On apprit aussi à cette occasion que certains grands experts refusent le secours de la science, de peur de se voir contredits, alors que d'autres y font appel.

On était là pendant quelques heures dans le cœur des controverses du monde de l'art. Et le public ne s'est pas trompé, qui participa largement aux débats à l'issue de cette passionnante conférence.

Jacques Le Gall

« D'un cercle de poètes plus ou moins disparus »



Jacques Le Gall en conférence

Paul-Jean Toulet, Francis Jammes, Jules Supervielle, Saint-John Perse, Tristan Derème, Georges Saint-Clair : il serait partiellement inexact et surtout très restrictif de simplement qualifier ces six poètes de « béarnais ». Certes plus ou moins liés au Béarn, tous, sauf un (on verra plus tard lequel), furent aussi, pour des raisons et sous des formes différentes, liés à l'outremer et aux îles. Le 30 avril dernier, on a déjà essayé de voir comment Paul-Jean Toulet et Francis Jammes illustraient, dans leur œuvre comme dans leur vie, cette bipolarité, pour ne pas dire cette dialectique entre *béarnité* et *insularité*.

Toulet, seul grand poète natif de Pau, a été conçu à Maurice l'une des trois Mascareignes et a passé trois années dans cette île où ses parents, tous les deux béarnais de vieille souche, étaient implantés depuis plusieurs générations. Plusieurs pièces des *Contrerimes* chantent le Béarn où le poète vécut plus de vingt années. D'autres pièces, aussi nombreuses et inoubliables, restituent le souvenir de l'île Maurice, ce paradis perdu. La forme de cette île ? Par métamorphose, un corps féminin ; par anamorphose, un corps maternel. Comment oublier que l'enfant a perdu sa mère alors qu'il venait de naître et qu'il fut (comme Supervielle) un orphelin définitif ? Et pourquoi ne pas rapprocher l'univers du poète de celui de Watteau, le peintre du *Pèlerinage à Cythère* ?

Jammes, lui, est né à Tournay, en Bigorre. Il a cependant passé trente-trois ans en Béarn. Chez lui, le Béarn est partout. N'empêche, alors qu'il n'a jamais traversé les océans, les îles occupent une grande place dans sa poésie. Pour trois raisons : les lectures (la découverte de Baudelaire l'a marqué comme elle a marqué Toulet) ; le séjour à Bordeaux, dont le port s'ouvre sur cet « Horizon chimérique » qu'a chanté Jean de La Ville de Mirmont ; le fait que plusieurs parents, dont un grand-père et son père, ont vécu en Guadeloupe : de ces deux ascendants, le poète fera des figures de l'Exil, qu'il rapprochera de la poétesse Marceline Desbordes-Valmore ou de personnages de fiction comme la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre ou le Robinson Crusoé de Daniel Defoe. Chez Jammes comme chez Toulet, l'île est un paradis perdu mais aussi un paradis retrouvé associé à la vie éternelle et non plus à une mère morte.

On verra au cours des conférences qui suivront comment se manifeste la dialectique *béarnité-insularité* chez les quatre autres poètes : Jules Supervielle, Saint-John Perse, Tristan Derème, Georges Saint-Clair. Ce sera le moment de voir comment et pourquoi ces six poètes, plus ou moins disparus (l'un est à peine connu, un autre a été couronné par le prix Nobel), font « cercle ». Le moment d'écouter la « conversation souveraine » (René Char) que les grands créateurs entretiennent par-delà les années et les océans. Le moment, peut-être, de dégager une loi qui concernerait, sauf exception confirmant la règle, tous les poètes « liés au Béarn ».

OPINIONS ET RÉFLEXIONS

Philippe Arraou

« L'innovation, entre promesse de progrès et défi de civilisation »

Des mots s'imposent à certaines époques jusqu'à devenir des évidences. Des mots si souvent répétés qu'ils finissent paradoxalement par perdre leur sens. Le mot « innovation » appartient incontestablement à cette catégorie.

Il traverse les discours politiques, inspire les stratégies économiques, nourrit les promesses technologiques et habite jusque dans notre imaginaire collectif. L'innovation d'origine technologique et scientifique, puis économique, est devenue aujourd'hui énergétique, sociale, médicale, éducative, numérique, démocratique. Il faut innover pour produire davantage, soigner mieux, protéger la planète, renforcer la compétitivité, résoudre les crises, parfois même réparer les fractures de nos sociétés. Face à tous les défis de notre temps, l'innovation semblerait être devenue la solution universelle. Mais, précisément, lorsqu'un mot devient omniprésent, il convient de s'en méfier et de veiller au sens à lui donner. Car, enfin, de quoi parlons-nous réellement ? L'innovation est-elle seulement une affaire de technologie ? Est-elle un simple moteur économique ? Une nouvelle méthode de gestion ? Une promesse de prospérité ? Ou bien devons-nous reconnaître qu'elle touche quelque chose de plus profond, jusqu'à notre manière d'habiter la planète et d'organiser la vie collective ? Après quelques décennies d'innovations en tous genres à marche forcée, une évidence se confirme : l'innovation n'est pas un sujet technique. Elle est devenue un sujet politique, culturel et, oserais-je dire, civilisationnel. Car toute société se définit autant par ce qu'elle conserve que par ce qu'elle accepte de transformer. Et c'est précisément dans cette tension, entre continuité et rupture, que se joue la question de l'innovation.

L'innovation ou l'art de rendre le monde incertain

On ne peut aborder le sujet de l'innovation sans évoquer le paradoxe qui lui est attaché. Nous célébrons volontiers l'innovation, mais nous aimons profondément la stabilité. Nous voulons le

progrès, mais nous redoutons ses conséquences. Nous rêvons des bénéfices du changement, à condition, au fond, qu'il ne bouleverse pas trop nos habitudes. Cette contradiction n'a rien de nouveau. L'histoire humaine tout entière pourrait être racontée comme une longue négociation entre le désir de transformation et le besoin de sécurité, entre l'attrance vers le progrès et le réflexe naturel des conservatismes en tout genre.

Chaque époque a connu ses ruptures. L'invention de l'écriture a bouleversé la transmission du savoir. L'imprimerie a transformé l'autorité religieuse et politique. La révolution industrielle a profondément redessiné le travail, les villes, les rapports sociaux. Internet a modifié non seulement notre manière de communiquer, mais jusqu'à notre rapport à l'attention, au temps, à la mémoire et parfois même à la vérité. Mais observons un point essentiel : une invention n'est pas une innovation. Elle est une promesse, une possibilité. Une innovation commence lorsque cette possibilité devient une transformation collective. Autrement dit, l'innovation n'est jamais uniquement technique ; elle est toujours sociale. Ce n'est pas l'existence d'une machine qui change une civilisation. C'est le moment où cette machine modifie durablement nos comportements, nos institutions, nos imaginaires. La sécurité sociale fut une innovation, tout comme l'école obligatoire, ou le suffrage universel. Autrement dit, une société innove lorsqu'elle imagine de nouvelles réponses à des problèmes anciens ou émergents.

Et pourtant, il existe une vérité dérangeante : aucune innovation véritable ne naît du simple confort intellectuel. Innover suppose presque toujours une forme de désobéissance. Je ne parle pas d'une révolte spectaculaire, mais d'une disposition d'esprit, d'une capacité à poser cette question, apparemment simple mais extraordinairement subversive : « Pourquoi faisons-nous encore les choses ainsi ? » Toute innovation commence là, dans un doute, dans un refus discret de l'évidence, dans la conviction qu'un ordre du monde présenté comme immuable pourrait, peut-être, être autrement. Nous devons à John Fitzgerald Kennedy cette citation devenue célèbre : « *Certaines personnes voient les choses comme elles sont et se demandent : "pourquoi ?". Moi je vois les choses comme elles pourraient être et je me dis "pourquoi pas ?"* ». Voilà le premier pas de l'innovation.

Les bureaucraties administrent admirablement le connu. Les explorateurs, eux, inventent l'inconnu. Et l'histoire montre que les grandes innovations naissent presque toujours de femmes et d'hommes animés d'une forme particulière de passion, parfois même d'obstination. Non parce qu'ils étaient plus intelligents que les autres. Mais parce qu'ils regardaient là où personne ne regardait encore. Le même Kennedy disait : « *Les problèmes du monde ne peuvent être résolus par des esprits dont les horizons se limitent aux réalités évidentes. Nous avons besoin*

d'hommes capables d'imaginer ce qui n'a jamais existé ».

Le pouvoir de l'innovation : une nouvelle géopolitique du monde

Longtemps, la puissance des nations s'est mesurée à leur territoire, à leurs armées ou à leurs ressources naturelles. Le XXI^e siècle introduit une rupture historique. La puissance repose désormais de plus en plus sur la maîtrise du savoir, des technologies, des données, des capacités scientifiques et organisationnelles. Autrement dit : l'innovation est devenue un instrument de souveraineté. Les États qui innovent façonnent le monde. Les autres le subissent.

L'intelligence artificielle, la biotechnologie, l'énergie, l'informatique quantique, les semi-conducteurs ne relèvent plus seulement du progrès scientifique ; ils dessinent les nouveaux rapports de force internationaux. Derrière chaque innovation majeure se cachent désormais des enjeux de puissance. Emma Marscegaglia, ex-présidente du patronat italien, avait résumé les enjeux avec une formule provocatrice : « *Quand il y a une innovation les Américains en font un business, les Chinois la copient et les Européens la réglementent* ». Cette phrase est injuste, naturellement, mais elle révèle une interrogation profonde sur le modèle européen. L'Europe a fait le choix historique de protéger : protéger les travailleurs, les données personnelles, les libertés individuelles, les équilibres sociaux, l'environnement. Et ce choix mérite le respect. Mais une question demeure : comment protéger sans étouffer ? Comment préserver sans immobiliser ? Comment réglementer sans renoncer à créer ? Car toute société finit toujours par payer le prix de son rapport au risque. Une société incapable d'innover s'expose au déclassement. Mais une société fascinée par l'innovation sans cadre moral s'expose à la fragmentation. Le défi politique majeur de notre temps réside probablement dans la rencontre entre le mouvement et la responsabilité.

Le grand paradoxe : pourquoi l'innovation nous inquiète-t-elle ?

Il faut reconnaître quelque chose d'essentiel : l'innovation n'est jamais neutre. Elle engendre des gagnants et des perdants, des enthousiasmes et des angoisses, des promesses et des désillusions. L'économiste Joseph Schumpeter employait une formule remarquable en parlant de la « destruction créatrice ». L'expression peut sembler violente, mais elle décrit avec lucidité le mouvement de l'histoire. Le nouveau remplace l'ancien. Des métiers disparaissent. Des

équilibres se déplacent. Des certitudes vacillent. La révolution industrielle a déplacé des populations entières. Le numérique a bouleversé le commerce, la presse, la culture. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle vient questionner jusqu'à notre conception du travail intellectuel lui-même. Et pourtant, l'histoire nous enseigne une autre leçon : les sociétés surestiment presque toujours les effets immédiats de l'innovation, mais sous-estiment profondément ses conséquences sur le long terme. Le changement véritable agit lentement, comme une marée silencieuse. Il transforme d'abord les usages, puis les comportements, ensuite les institutions, enfin les mentalités. Nous sommes souvent incapables d'identifier une révolution lorsqu'elle commence.

Les conditions invisibles du progrès

Nous entretenons parfois une vision romantique de l'innovation à travers des symboles comme le génie solitaire, l'intuition fulgurante ou l'idée miraculeuse. Mais la réalité est plus exigeante. L'innovation est moins un éclair qu'une discipline. Elle exige de la méthode, du travail, de l'engagement. Elle suppose surtout une culture de l'erreur. Car celui qui n'a jamais échoué n'a probablement jamais véritablement essayé de transformer quelque chose. Le hasard joue un rôle, certes, mais, comme le rappelait Pasteur, « *le hasard ne favorise que les esprits préparés* ». Une société innovante est donc d'abord une société qui éduque, qui forme à l'esprit critique, qui protège la liberté intellectuelle et qui accepte l'expérimentation. Et peut-être, surtout, qui ne confond pas conformité et intelligence. L'innovation commence souvent là où s'arrête le conformisme. Au fond, innover consiste moins à avoir une idée nouvelle qu'à accepter d'abandonner une vieille idée devenue inutile. Et cela est infiniment plus difficile qu'on ne le croit. Car il n'existe rien de plus dangereux, politiquement, économiquement, humainement, que d'initier un nouvel ordre des choses. Tous les pouvoirs établis y résistent. Toutes les habitudes s'en méfient. Toutes les peurs s'y projettent. D'où l'immense mérite de ceux qui cherchent à innover, dans tous les domaines.

Une question décisive : quelle civilisation voulons-nous bâtir ?

La question n'est finalement pas : faut-il innover ? L'histoire a déjà répondu. Une société immobile finit toujours par décliner. La vraie question est ailleurs : pourquoi innover ? Et, surtout, au service de quelle idée de l'homme et de la société ? L'innovation peut produire

davantage de liberté, mais aussi davantage de surveillance. Elle peut réduire les inégalités ou bien les accentuer. Elle peut rapprocher les individus ou les isoler davantage. Autrement dit : l'innovation n'a pas de morale propre. Elle reçoit son orientation des valeurs collectives que nous lui donnons. C'est pourquoi elle ne peut être abandonnée ni aux seuls marchés, ni aux seules administrations, ni aux seuls ingénieurs. Elle doit devenir un sujet démocratique, un sujet de délibération collective qui engage les populations. Car une société mature ne se contente pas de subir le futur. Elle choisit ce qu'elle souhaite préserver, ce qu'elle accepte de transformer et ce qu'elle refuse de sacrifier.

L'innovation est à nos sociétés ce que l'énergie est au vivant : une force de mouvement. Mais une force sans orientation peut devenir une errance. Nous vivons une époque fascinante, une époque où nous possédons plus de puissance technologique que n'importe quelle civilisation avant nous. Et, pourtant, jamais peut-être nous ne nous sommes autant interrogés sur le sens du progrès. Le défi du XXI^e siècle n'est donc pas seulement d'innover davantage. Il est de réussir cette tâche infiniment plus complexe : réconcilier innovation, humanisme et démocratie. Car, au fond, la question décisive n'est pas : « Que sommes-nous capables d'inventer ? », mais plutôt : « Quel monde voulons-nous avoir le courage d'imaginer ensemble ? ». Il revient aux citoyens de s'en emparer collectivement, afin de s'affranchir des intentions malveillantes ou intéressées qui pilotent l'innovation aujourd'hui, et d'opposer une réaction à la dérive engagée qui semble nous conduire inexorablement vers un destin plutôt effrayant.

Thierry Moulouquet

« La terre en danger »

En 2009, une équipe internationale menée par le Suédois Johan Rockström du *Stockholm Resilience Center* a défini les limites à ne pas dépasser pour neuf grands processus impliqués dans le fonctionnement du système terrestre. Et l'on apprenait récemment que, malgré les avertissements répétés des scientifiques, l'humanité venait de détériorer jusqu'à un point proche du non-retour un septième équilibre de la planète : le taux d'acidité dans les océans. Seules la couche d'ozone et la concentration d'aérosols atmosphériques se situent désormais à des seuils encore jugés sûrs pour l'homme, selon le rapport *Planetary Health Check* publié par l'Institut de Postdam pour la recherche sur l'impact climatique.

Lors de la première évaluation de ces limites publiée dans *Nature* le 23 Septembre 2009, trois étaient déjà atteintes : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la perturbation du cycle de l'azote. Six ans plus tard, les scientifiques ont ajouté à leur liste rouge les tensions sur la disposition en eau douce, prélevée massivement et polluée. Avec 2.600 km³ de prélèvements annuels dans les lacs, rivières et nappes souterraines, l'humanité conserve une marge par rapport à la limite à ne pas dépasser, estimée à 4.000 km³. Mais cet approvisionnement en eau devient de plus en plus déséquilibré : de vastes étendues de terre sont maintenant considérablement plus humides ou plus sèches que la normale, entraînant de fortes perturbations dans les cycles de la végétation. La concentration atmosphérique de dioxyde de carbone court vers sa valeur maximale de 450 parties par million avec un taux mesuré à 420 ppm. La perte de diversité du vivant est évaluée selon les régions entre 10 et 100 fois supérieures au taux acceptable de 10 espèces perdues par an pour un million. La limite est également atteinte pour le changement d'usage des sols. Avec 75% de couvert forestier à l'échelle de la planète, le système terre est préservé. Or, depuis 2015, ce taux est tombé à 62%. Ces tensions gagnent les océans : depuis l'ère préindustrielle, l'acidification a augmenté de plus de 30% à cause des émissions massives de gaz à effet de serre qui perturbent l'équilibre chimique du puits de carbone océanique et mettent en danger la vie dans les océans. On estime à un milliard le nombre de personnes qui pourraient être contraintes de migrer pour fuir les chaleurs humides invivables à partir de 2050.

L'impression gagne que l'inertie de ces mouvements profonds dont les effets s'amplifient l'emporte inéluctablement sur les politiques de remédiation qui sont mises en œuvre, mais ni avec l'ampleur suffisante, ni avec la vitesse nécessaire, et sans le support d'une coopération internationale mobilisée sur cet enjeu. Les analyses s'empilent les unes sur les autres, les conférences internationales se succèdent, et néanmoins les indicateurs continuent à se dégrader. Peut-on penser que la transition démographique qui s'est amorcée et qui verra par exemple, sur les tendances actuelles, la population de la Chine se réduire de moitié à l'horizon 2100, sera dans les faits seule en mesure d'infléchir les évolutions présentes puisqu'elle entraînera mécaniquement une réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

C'est bien un facteur du premier ordre qui peut changer la donne. Mais il ne produira ses effets que très progressivement, sachant que le rythme de la transition démographique est très inégal selon les continents : la population de l'Afrique va continuer à croître pour dépasser 2 milliards d'habitants avec toutes les incidences de cette progression en matière d'environnement, de consommation d'énergie et de développement des villes.

Il n'y a en réalité pas d'autre issue pour faire face à l'urgence climatique que d'accélérer les politiques de développement durable qui ont commencé à se mettre en place et d'élever de plusieurs crans l'intensité de la coopération internationale dans ce domaine. On ne peut que mettre en parallèle à cet égard, d'un côté, la rapidité avec laquelle un effort considérable de réarmement mondial a pu être décidé et financé et, de l'autre, l'insuffisance dramatique de l'allocation des moyens consacrés à la lutte contre le réchauffement climatique. L'Histoire pourra dire qu'au début du 21^e siècle, l'Humanité s'est terriblement trompée dans l'ordre des priorités.

N.B. : Les chiffres viennent d'un article de Paul Molga publié dans *Les Échos* le 13 avril 2026.

Marc Bélit

« Entre gravité et divertissement, la condition de l'homme moderne »

Le Festival de Cannes s'achevait à peine, avec son long défilé de récompenses, de discours inspirés et de standing ovations chronométrées, que déjà claquaient sur la terre battue les premières balles de tennis à Roland-Garros. À croire que notre époque ne supporte plus l'entracte entre deux spectacles. Il faut passer d'un écran à l'autre, d'une émotion collective à la suivante, avec cette célérité des sociétés modernes qui changent de passion tous les huit jours sans jamais avoir le temps d'épuiser la précédente. Hier cinéphiles fervents, nous voilà spécialistes du revers croisé et du lift long de ligne. Le monde contemporain exige de nous cette polyvalence docile et distraite.

Et, pendant ce temps-là, la guerre en Ukraine entrait dans son quatrième printemps, avec ses villes éventrées, ses morts anonymes, ses civils angoissés et hagards, et cette fatigue des peuples persécutés qui finit par devenir une habitude du regard chez ceux qui regardent de loin.

Déjà l'on préparait Wimbledon. Après la poussière ocre de Paris viendrait le vert impeccable du gazon anglais, ses traditions, ses silences élégants, ses champions nouveaux appelés à remplacer ceux que le temps pousse doucement d'une compétition à l'autre vers les podiums et les sacres provisoires devant les tribunes officielles, les commentaires d'après-match. Puis les mêmes spectateurs changeraient de décor comme on change de saison, avec le sérieux appliqué des prêtres passant d'une liturgie à une autre.

Et, pendant ce temps-là, à Gaza, au Liban, en Iran, la guerre continue d'ensanglanter le Moyen-Orient. Des maisons disparaissent, des territoires se vident, des familles traversent des paysages de poussière là où étaient hier leurs villages, leurs moutons et où poussaient les oliviers. Comme si la paix n'était plus qu'une parenthèse tolérée entre deux guerres plus vastes, plus anciennes, plus obstinées que les hommes eux-mêmes.

Puis viendrait l'été. Les journaux parleraient alors du Tour de France, des étapes de montagne, des échappées solitaires, des calculs de secondes entre favoris. On débattrait avec gravité de l'état de forme d'un coureur danois ou slovène – ou français... tiens, pourquoi pas ! –, pendant que les terrasses se rempliraient à nouveau. Le monde moderne possède ce talent singulier : nous faire commenter une demi-finale de tennis et une offensive militaire avec le même téléphone dans la main et dans le même instant dans le flux des informations continues.

Et, pendant ce temps-là, on continuerait à mourir au Soudan. On surveillerait Taïwan comme autrefois on surveillait Berlin. On évoquerait Cuba à voix basse en attendant le prochain coup de main mafieux comme on suit un film policier sur écran. Les peuples seraient déplacés sur l'échiquier du monde avec cette désinvolture abstraite des grandes puissances lorsqu'elles parlent stratégie. Les hommes, eux, continueraient simplement d'avoir peur.

À peine reprendrait-on confiance dans quelque négociation autour du détroit d'Ormuz, à peine verrait-on baisser le prix de l'essence qui permettrait aux automobiles de reprendre la route des vacances avec le lâche soulagement de ceux qui pensent qu'ils l'ont échappé belle, qu'apparaîtrait déjà la prochaine Coupe du monde de football, destinée à suspendre pendant un mois les conversations du globe. Une compétition mondiale dans un pays qui, hier encore, appelait le football « *soccer* » et qui ne comptait aucun club notoire, mais qui sait, comme personne, saisir les opportunités médiatiques. Des millions de téléspectateurs vibreraient alors ensemble devant des écrans géants tandis qu'ailleurs d'autres populations regarderaient surtout le ciel, avec l'inquiétude de ceux qui craignent d'y entendre venir autre chose que les avions de ligne, ou que les combattants suivraient eux aussi sur écran, dans leurs tranchées, les exploits de leur équipe nationale. Nous tous, nous vivons dans un même monde.

Car les conflits désormais semblent ne devoir plus finir. Ils se déplacent, changent de nom, de frontière ou de prétexte, mais ils demeurent. Le Moyen-Orient ressemble à ces failles géologiques anciennes dont aucun traité ne parvient à refermer complètement les fractures. Chaque peuple conserve la mémoire du mal subi, et la mémoire, chez les nations, est comparable à des feux mal éteints : un coup de vent... et, de nouveau, le désert s'enflamme !

La vieille mécanique de la menace et de la riposte continue donc son œuvre. Chacun arme sa peur des arguments commodes de sa sécurité pendant que les institutions internationales

perdent peu à peu leur crédibilité, comme ces monnaies dont l'usage subsiste alors que la confiance a disparu.

Voilà peut-être notre condition contemporaine : vivre dans le balancement permanent de la gravité et du divertissement. Nous savons ce qui se passe dans le monde, mais nous savons aussi qu'aucun homme ne peut demeurer chaque jour face au désastre sans chercher parfois à détourner les yeux vers autre chose s'il ne veut désespérer. Alors nous regardons des films, des matchs, des courses cyclistes ; non par indifférence toujours, mais parce qu'il faut bien continuer. Le divertissement moderne n'est pas seulement une distraction : il est devenu une façon de respirer entre deux angoisses collectives.

Ainsi allons-nous, oscillant entre la catastrophe annoncée et la prochaine cérémonie d'ouverture, entre la peur du lendemain et le désir obstiné des vacances d'été. Certains peuples souffrent pendant que d'autres commentent les résultats sportifs du week-end - ce sont parfois les mêmes - et chacun pressent obscurément que cette coexistence du tragique et du futile constitue désormais la condition humaine de notre temps. Tel est le constat.

Et cependant, comme disait Paul Valéry dans « Le Cimetière marin » (1920) : « Le vent se lève !... il faut tenter de vivre ! »
